

Catégorie
Motocyclette

Marque
EXCELSIOR

Désignation du type / Signe de reconnais.
U1-125 cc Universal
av. sge. arrière

Bordereau-type
N° 619. A

Moyens de reconnaissance du type Désignations : "DS" Préfixe No. châssis - "932" Préfixe No. moteur
 N° de châssis frappé A gauche, sur tête de direction, sur raccord du bas.
 N° de moteur frappé A l'avant sur carter moteur, sur patte de fixation
 Constructeur du châssis The EXCELSIOR Motor Co. Ltd., Tyseley, BIRMINGHAM (G.B.)
 Constructeur du moteur The VILLIERS Engineering Co. Ltd., WOLVERHAMPTON (G.B.)

MOTEUR VILLIERS
 Marque et type Mark 10 D
 Genre Blocm. monocyl.
 Carburant Benzine/huile
 Nombre cyl. 1 Temps 2
 Alésage 50 mm.
 Course 62 mm.
 C.V.-Impôt 0,620
 Cylindrée totale 122 cm³
 C.V. frein 4,9
 Refroidissement Air
 Empl. du moteur Centre bas

CHASSIS
 Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roue arrière (chaîne)
 1. Frein A pied : Mécanique, à tringle, sur roue arrière
 2. Frein A main : Mécanique, à câble, sur roue avant
 3. Frein —
 Frein de remorque —
 Direction —
 Crochet de remorque —
 Nombre de vit. avant 3
 Vit. en 1^{re} vit. 18 en prise dir. 70 km/h.

CARROSSERIE
 Constructeur The EXCELSIOR Ltd
 Genre/Forme Motocyclette
 Nombre de portes —
 Nombre de places ass. Total 2*)
 Avant 1 Milleu Arrière
 Nombre de places debout —
 Pour motos: Siège arrière Oui *)
 Sidecar Non

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) av. sge. arrière.	45 kg.	65 kg.	110 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)			— kg
Pneumatiques: Dimension	2.75 - 19		simples / double
Capacité de charge (par pneu 175 - kg.)	175 kg.	175 kg.	

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE-TYPE DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque **JUCAS** 1, dans le phare
 Feux de position
 Feux stop
 Indicateurs de direction : Syst. —
 Avertisseur 1, avert. élect. —
 Essuie-glace —
 Emplacement —
 Eclairage du N° de contr. 1, combiné 1)
 Feux rouges 1, combiné (mat. plastique)
 Ampoule Bilux à cullier Syst. anti-éblouissant
 **)

DIMENSIONS

Voie	} avant	mm. —
		mm. —
Voie	} arrière	mm. —
		mm. —
Largeur hors-tout	AV.	650 mm.
Empatement		1'265 mm.
Longueur hors-tout		1'950 mm.
Hauteur (non chargé)		910 mm.
Garde au sol		145 mm.
Porte à faux, arrière		mm. —
Porte à faux, avant		mm. —
Crochet de remorque (haut. dep. sol)		mm. —
Crochet de remorque (porte à faux)		mm. —
Diamètre de braquage ext. gauche		3,65 m.
Diamètre de braquage ext. droite		3,90 m.
Haut. selle dep. le sol		730 mm.

Dim. Intérieures		
Longueur du pont de charge	mm.	
Largeur du pont de charge	mm.	
Hauteur Intérieure	mm.	
Haut. du pont dep. le sol	mm.	
Ridelles (hauteur)	mm.	

OBSERVATIONS

**) Siège arrière : Peut être accordé par suite de modification de la démultiplication : Roue dentée arrière = 44 dents
Le dispositif de fixation du siège modifié a été accepté.
 **) Phare : L'ampoule Bilux à cullier est montée par l'importateur.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)
 1) Eclair. du N° de contr. : Doit être lumi d'une ampoule de 5 watts.

Lieu et date de l'expertise-type

Belsthal, le 5. 4. 1951

La commission d'expertises-types